

62

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIV<sup>e</sup> Volume.  
N<sup>o</sup> 21. — Septembre 1892.



### EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — .... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SEN LIS  
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN  
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1892

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président* — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

*Président*..... MM. Thirion.  
*Vice-Présidents*..... Brochon, Morel et Vantroys.  
*Secrétaire-Général*..... Delamotte.  
*Secrétaire-Général-Adjoint*..... Lebrasseur.  
*Secrétaire*..... Legras.  
*Trésorier*..... Choquet (Jules).  
*Trésorier-Adjoint*..... Noché.  
*Bibliothécaire-Archiviste* .. Deslandes père.  
*Conserveur du Matériel* .. Tirllet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne. Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Sallot, Tassin, Testard, Vaudier, Vincent.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Robln. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Lefèvre. *Vice-Secrétaire* : M. Defiocourt. *Délégué* : M. Arrachart.  
CREIL — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *V.-Secr.* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Péan. *Délégués* : MM. Cazier et Coutard.  
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice Secr.* : M. Cluet. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
NANTEUIL-LE-HAULOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Jolibois. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Délie. *Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Tassard et Garnotel.  
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

Imprimerie Administrative & Commerciale

Fondée en 1751.

TYPOGRAPHIE  
LITHOGRAPHIE — AUTOGRAPHIE  
GRAVURE

Ernest PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Travaux de Ville et d'Administration.  
Registres.

Affiches de toutes grandeurs.

Prospectus. — Catalogues. — Circulaires.

Cartes de Visite. — Menus.

Factures. — Mandats. — Chèques. — Traités.  
Labeurs.

Lettres de Naissances, Mariages, Décès, etc., etc.

LIVRAISON RAPIDE — TRAVAIL SOIGNÉ

Librairie. — Papeterie.



Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1781

**Ernest Payen**

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

LIBRAIRIE

PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX

LIVRES D'ÉCRIVAINS

ESTABLISSEMENT

DE

CARTES

Prix Modérés.  
Livraison Rapide.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 SEPTEMBRE 1892.

PRÉSIDENTE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.  
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. BILLION, jardinier chez M. Delaunay, à Rully.

PONJON (Célestin), garçon jardinier au château de Chaâlis.

LHERBIER, maître d'hôtel à Betz.

LEGRAND (Antoine), jardinier à Saint-Pierre-Pont-point.

MAUFRAS, chez M<sup>me</sup> de Clinchamp, à Saint-Firmin.

Sont présentés :

MM. BERNARD, marchand de nouveautés à Senlis.

DUCHÊNE, limonadier à Senlis.

ACHILLE, jardinier au château de Fontaine-les-Corps-Nuds.

La correspondance comprend :

1<sup>o</sup> Lettres d'excuses de MM. Brochon, Morel, Delmont et Compiègne.

2<sup>o</sup> Lettre de M. le Sous-Préfet, annonçant l'envoi de deux médailles pour l'Exposition (don du Ministère).

3<sup>o</sup> Brochure sur la Culture des Fruits à cidre en haies ou palissades.

4<sup>o</sup> Programme du Congrès des Sociétés savantes.

5<sup>o</sup> Concours à Evreux, du 18 au 23 octobre, de l'Association pomologique de l'Ouest.

6<sup>o</sup> Expositions de Provins et de Montmorency.

7<sup>o</sup> Catalogues divers.

XIV<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 21. — SEPTEMBRE 1892.

A la suite d'une communication faite par M. Bernard sur la Culture sous verres, MM. Bernard, Lozet, Testard et Berger sont nommés membres d'une Commission chargée d'examiner cette question.

M. Lebrasseur donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration, qui s'est occupé tout spécialement de l'Exposition du 17 septembre.

Toutes les résolutions prises au Conseil sont adoptées par l'assemblée.

La séance est levée après le tirage de la tombola.

---

## SEIZIÈME EXPOSITION

### A SENLIS

*les 17, 18, 19 et 20 Septembre 1892.*

---

#### Distribution des Récompenses.

L'Exposition d'horticulture a eu tout le succès qu'on pouvait en attendre : temps superbe, foule nombreuse de visiteurs, distribution solennelle des récompenses.

C'est le dimanche 18 septembre, dans une des salles de l'ancienne Ecole des Frères, que les heureux lauréats ont été acclamés en recevant les prix qu'ils venaient de conquérir.

M. Thirion, assisté de M. le Maire de Senlis, de M. Brochon, de Montlévéque, et d'autres notabilités, présidait la cérémonie avec l'affabilité et la compétence que personne ne peut lui contester.

La foule se tassait littéralement dans la salle trop étroite ; mais malgré la chaleur développée dans ce milieu absolument bondé, nul ne se plaignit pendant les deux heures qu'on y passa.

C'est que l'on eut encore la bonne fortune d'entendre un de ces beaux discours dont M. Thirion a le secret.

Son langage choisi, d'une netteté et d'une clarté parfaites, exprimé avec le geste sobre de l'orateur convaincu, a tenu sous le charme son nombreux auditoire.

M. Thirion est un véritable érudit ; il traite avec autant de compétence une question d'horticulture qu'un point d'administration ou de pédagogie.

On ne peut parler avec plus d'à-propos que lui du jardinage, des progrès accomplis dans cette partie, des nouveaux procédés employés, des produits extraordinaires obtenus, des avantages matériels et moraux qu'apporte une profession exercée souvent par de véritables artistes.

Il a justement félicité les exposants et surtout nos maîtres horticulteurs senlisiens de leurs succès si éclatants.

Le remarquable Rapport sur les résultats de cette Exposition, sur la valeur des lots, sur les appréciations du Jury, dont les décisions équitables ont été unanimement approuvées, a été lu ensuite par M. Delamotte, secrétaire-général de la Société d'horticulture.

Les noms de chaque lauréat, dont nous reproduisons la liste ci-après, ont soulevé des acclamations fréquentes par toute la salle.

Les corps de musique vocale et instrumentale de la ville ont rehaussé l'éclat de la solennité, en faisant entendre et applaudir d'excellents morceaux de leur répertoire.

Nos compliments à ces braves Sociétés si habilement dirigées, qui savent toujours, avec leur dévouement accoutumé, donner tant de charme et d'attraits à nos fêtes publiques.

L.

*(Journal de Senlis).*

---

**Discours de M. Thirion, président.**

Mesdames, Messieurs,

Dans son compte-rendu de l'Exposition, M. le Secrétaire-Général vous signalera les lots les plus méritants; il adressera, au nom de la Société, les remerciements mérités par tous ceux qui ont répondu à notre appel, soit pour concourir eux-mêmes, soit pour récompenser généreusement les concurrents. Quant à moi, puisque l'usage vous impose l'obligation d'entendre, à chaque séance solennelle, un discours du Président de la Société, je m'efforcerai du moins de retenir votre attention le moins longtemps possible.

J'aimerais pourtant à vous tracer longuement le tableau de nos travaux et de nos succès, et à vous montrer les phases successives du relèvement de la Société depuis sa résurrection en 1872, ce qui me donnerait l'occasion de rendre un légitime hommage aux hautes qualités de mes deux regrettés prédécesseurs, MM. Vatin et Vernois. Mais, fidèle à l'engagement que je viens de prendre d'être bref, je vous demande seulement la permission de mettre en relief une qualité qu'on dénie parfois injustement à notre Société, *son utilité*. Trop souvent on n'envisage l'horticulture que par son côté frivole et on affecte de n'y voir que l'art, qui n'est pourtant pas déjà si facile, de faire des bouquets. Nous prétendons au contraire être en état de rendre à tous en général de sérieux services, et il me sera, je crois, facile de le démontrer.

Certains jardiniers nous adressent parfois un singulier reproche : ils craignent que les propriétaires, instruits par nous, ne s'adonnent à l'horticulture avec un tel entrain qu'ils en arrivent à se passer d'eux. Qu'ils me permettent de le leur dire, ce sont de véritables ingrats ! Quand un propriétaire a une fois pris goût à son jardin, une vraie passion de progrès s'empare de lui : non seulement il le veut plus beau, plus

garni de fleurs, plus riche en arbres fruitiers et en légumes, mais même, quand il le peut, il l'agrandit : là où il n'y avait rien, il veut au moins des baches; là où il y avait des baches, il ne tarde pas à désirer une petite serre; s'il se contentait d'un ouvrier quelconque à la journée, il veut bientôt un jardinier à demeure, et, s'il est assez riche, il arrive, petit à petit, à donner un aide, deux aides s'il le faut, à son jardinier.

Au surplus, ce qui prouve le plus l'inanité de ce reproche, c'est le reproche, exactement contraire, que j'ai entendu faire à la Société par quelques propriétaires : Si vous instruisez nos jardiniers, disaient-ils, ils deviendront plus confiants en eux-mêmes et voudront être payés davantage. A ceux-là, il est bien facile de répondre : Pourquoi ne pas payer davantage celui qui fait produire davantage à votre jardin ? De plus belles fleurs, de plus beaux fruits, de plus beaux légumes ont une valeur appréciable, et qui même s'élève en progression, non pas arithmétique, mais géométrique. Tout le monde sait bien qu'un kilogramme de poires ordinaires vaut quelques sous, suivant la saison, tandis qu'une poire pesant un kilogramme à elle seule peut valoir cinq francs, dix francs, quinze francs même, comme certaines Belle-Angévines, tout à la fin de la saison.

Voilà déjà quelques individus auxquels une Société d'horticulture devrait paraître utile; mais elle l'est plus encore peut-être à l'ensemble de la population. Là où les bons préceptes de la science horticole sont observés, la richesse ne tarde pas à se développer : le village de Bennecourt, en Seine-et-Oise, récolte annuellement pour 200.000 fr. d'abricots; les cerisiers rapportent chaque année 120.000 fr. à Saint-Bris, dans l'Yonne; le fraisier est cultivé en plein champ dans bien des endroits, et la moyenne de son produit net est de 1.400 fr. par hectare; en Lorraine, un hectare planté en pruniers de mirabelle rapporte communément de 1.800 à 3.000 fr.; la gare d'Angers expédie 800.000 kilog. de

poires de juillet à janvier ; enfin ce n'est pas à vous qu'il est nécessaire d'apprendre ce que, sous une direction intelligente, peuvent produire les jardins maraichers d'Amiens, de Saint-Gratien et de Senlis.

Mais que de tâtonnements il a fallu pour en arriver là ! Que d'échecs oubliés, au milieu de quelques réussites sur lesquelles seules s'attache le regard ! C'est que le succès, en horticulture comme en tout, ne s'obtient que par l'observation de règles immuables. Si vous n'employez pas exactement le sol, l'exposition, l'engrais, les façons que comporte chaque culture, vous n'atteindrez que des résultats insuffisants, médiocres tout au plus, quand ils ne sont pas absolument désastreux. C'est là que se décèle le rôle important des Sociétés d'horticulture ; elles peuvent prolonger les essais et les expériences bien au-delà de la courte durée de la vie humaine ; elles réunissent, au profit de leurs membres, les enseignements oraux ou écrits de toutes les régions, les comparent et les contrôlent ; elles appellent à leur aide la science, et appliquent ses découvertes à l'amélioration des espèces et des procédés de culture.

C'est ainsi que nous avons, il y a quatre ans, planté un verger de pommiers à cidre, choisis parmi les variétés dont les fruits ont été analysés par des chimistes compétents. Aujourd'hui encore on a recours à des mélanges de pommes douces, amères et acides pour obtenir un cidre de bonne qualité et de longue garde ; que l'une des variétés indispensables vienne à manquer, la boisson sera imparfaite. Eh bien ! avec chacune des variétés d'élite que nous avons plantées dans le jardin d'expériences de la Société, et dont nous distribuons gratuitement les greffes, on peut faire un cidre complet, c'est-à-dire contenant les proportions de sucre, d'acide et de tannin nécessaires pour la consommation immédiate et pour une conservation prolongée.

Parmi les fruits à couteau, la poire tient le premier rang, et, parmi les poires, celles qui se conservent jusqu'aux der-

niers jours de l'hiver acquièrent la plus haute valeur marchande, s'expédient avec profit jusqu'en Russie, et donnent le plus grand bénéfice au cultivateur. Elles sont rares, et même la plus remarquable d'entre elles, la Doyenné d'hiver, ressent déjà les atteintes de la vieillesse, et demande, pour réaliser sa riche récolte, des conditions spéciales de sol, d'exposition et d'abri. Heureusement les semeurs ne se fatiguent pas, et presque chaque année nous voyons apparaître de nouvelles variétés dont on vante, souvent trop complaisamment, la tardiveté. Notre Société, dans l'intérêt des planteurs, a créé une école, dans laquelle ces variétés, cultivées sous les yeux de notre professeur, vont être étudiées et contrôlées, ce qui permettra de donner à leur sujet, aux amateurs et aux spéculateurs, les renseignements les plus sûrs pour renouveler leurs plantations.

Depuis plusieurs années, l'agriculture fait usage d'engrais chimiques, après une analyse raisonnée des terrains, afin de leur restituer à chacun les éléments de fertilité qui leur font défaut ; elle a su ainsi augmenter dans une forte proportion ses bénéfices nets. L'horticulture qui ne cultive que des surfaces plus restreintes, à l'aide de capitaux bien moins considérables, n'a pas encore suivi, et peut même difficilement suivre cet exemple. Mais comme nous venons, grâce à la libéralité du Conseil municipal, de conquérir la libre disposition de la partie du jardin d'expériences qui, jusqu'alors, avait été réservée pour les expositions, nous pourrions y instituer une étude comparative des engrais chimiques, appliqués aux cultures légumières et florales, et faire ainsi d'utiles expériences au profit de tous les horticulteurs de la région.

Si même, comme cela arrivera, il faut l'espérer, quelque jour, les chefs lieux de canton, siège de nos sections, avaient la généreuse idée d'annexer à l'école communale un jardin d'une suffisante étendue, les mêmes essais, répétés dans des conditions différentes, complèteraient de la façon la plus

heureuse cette étude scientifique, les résultats se contrôlant l'un l'autre selon les diverses natures de sol, de climat et d'exposition.

C'est qu'aussi, jamais, peut-être, l'union de la science et de la pratique n'aura été si indispensable qu'aujourd'hui. Grâce à la rapidité des communications, nous voyons de plus en plus abonder sur nos marchés les produits des pays neufs où le sol et la main-d'œuvre à bon marché, permettent d'obtenir à peu de frais les mêmes matières alimentaires que nous cultivons. L'Afrique septentrionale envoie à Paris des légumes frais, l'Amérique du Nord expédie ses pommes, son cidre, ses conserves de fruits, et même l'Australie, grâce à sa situation géographique, voit mûrir les plus beaux fruits d'été à l'époque précise où nous conservons à grand'peine les plus tardives de nos poires. De tous côtés apparaît une concurrence qui nous menace, et contre laquelle les efforts combinés de la science et du travail semblent devoir être à peine suffisants.

Je sais qu'un mouvement universel d'opinion a imposé au Gouvernement des lois de douane protectrices. Mais nous ne devons pas nous faire d'illusions : momentanément nécessaires peut-être, ces lois disparaîtront dans un avenir prochain. Un peuple ne résiste jamais impunément au progrès. Et le progrès, tout le démontre, implique l'égalité dans les consommations. Chaque travailleur, sa tâche accomplie, se croit quitte envers la société et réclame sa part égale de jouissances. Et, petit à petit, ce vœu légitime se réalise ; maint objet qui, hier, était le privilège du riche, aujourd'hui, grâce aux prodiges de la mécanique et de la physique, se multiplie assez abondamment et assez vite pour être mis à la portée des bourses les plus modestes.

L'horticulture ne saurait échapper à cette loi générale. Déjà les fraises, le melon, l'ananas même deviennent de plus en plus accessibles à tous, et bientôt nous verrons pratiquer ce que, en empruntant à la politique une de ses formules, on

pourrait appeler : l'égalité devant les primeurs. Car, de même que l'art et l'industrie augmentent les jouissances des peuples, l'horticulture devra contribuer à augmenter leur bien-être ; ce que les arts industriels ont fait, et font chaque jour davantage, au point de vue du logement, du vêtement, de l'ameublement, l'horticulture a le devoir de le faire au point de vue de l'alimentation.

Les Sociétés d'horticulture sont les facteurs les plus puissants de cette évolution. Merci à tous ceux qui, directement ou indirectement, aident la nôtre à remplir la tâche utile que les circonstances lui imposent. Puisse ce tableau sommaire, mais véridique, des services qu'elle peut rendre à la patrie, en augmenter le nombre, accroître nos modestes ressources, et nous permettre de contribuer, pour notre faible part, à la réalisation de ces progrès qui, grâce à la physique, à la mécanique, à la chimie, tendent à augmenter chaque jour, à tous les étages de la société, le bien-être, l'amour du beau en toutes choses, et non-seulement les jouissances matérielles, mais aussi la moralisation générale qui en est l'heureuse conséquence !

---

**Rapport de M. Delamotte,  
secrétaire-général.**

---

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le disait M. le Président, je dois, comme Secrétaire-Général, donner à ceux qui l'iront admirer tantôt, un avant-goût de notre Exposition, et rappeler à ceux qui l'ont vue déjà toutes les beautés qu'elles renferment.

Il fut un temps où ce travail était fait par un juge émérite pouvant discuter et apprécier avec un véritable talent. C'est qu'à cette époque le Secrétaire-Général s'appelait Thirion, le savant dont les causeries, comme vous avez pu le goûter en maintes circonstances, sont un vrai régal pour les amateurs.

Vous me permettez bien de compter sur votre indulgence pour ne pas établir de comparaison entre le passé et le présent.

La plus grande partie de ce rapport est cependant une tâche facile à remplir, puisqu'elle ne comporte que remerciements et félicitations.

De toutes parts nous ne rencontrons que sympathie et encouragement.

N'est-ce pas nous prouver que nous travaillons pour une cause sérieusement utile, et que nos efforts sont compris de tous ceux qui s'intéressent au progrès, de quelque côté qu'il se présente?

C'est, j'en suis certain, le sentiment des généreux donateurs auxquels nous devons une grande partie des récompenses que nous allons décerner.

Qu'ils me permettent de leur adresser tous les sentiments de reconnaissance de la Société.

En tête de cette liste figure toujours le Ministre de l'Agriculture, qui malgré la subvention que le Gouvernement de la République nous alloue chaque année, veut bien mettre à notre disposition deux magnifiques médailles.

La Ville de Senlis, MM. Gaillard, député; M<sup>sr</sup> le duc d'Aumale, M. le baron Gustave de Rothschild, M. Thirion, notre président; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, M. le prince de Radziwill et la Compagnie du Chemin de fer du Nord, nous offrent des prix d'honneur; de belles médailles nous ont été envoyées par MM. Franck Chauveau, Cuvinot, sénateurs; Dupuis, Moquet, Serrin, baron de Morell, Berdin, conseillers généraux; Turquet, Roblin, Thiénard, Corbon, Chopinet, Bourdilliat, conseillers d'arrondissement; Morel et Vantroys, vice-présidents de la Société.

La Commission de l'Exposition qui, sous la présidence de M. Brochon, a su mener cette belle œuvre à si bonne fin, a bien droit aussi à toute notre gratitude.

Il est vrai qu'avec des hommes aussi dévoués que

MM. Delmont, Noché et leurs collègues, il n'est rien à craindre.

Le Jury était composé de :

MM. Coreaux, professeur d'arboriculture, à Montmorency, *président* ;

Vaternelle, délégué de la Société de Soissons, *secrétaire* ;

Chemin, délégué de la Société de Vincennes;

Coudun-Lamarre, délégué de la Société de Picardie; Bourbonneux et Hardret, sociétaires.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ces Messieurs, qui ont su juger et récompenser avec une telle compétence, que les exposants, à l'unanimité, ont ratifié les décisions prises par le Jury. C'est un fait assez rare pour être mentionné.

Nous sommes fier de pouvoir vous dire que ces juges distingués ont trouvé les produits exposés absolument remarquables, et nous ont prié d'adresser leurs félicitations à tous les producteurs.

Vous serez assurément de leur avis quand vous aurez visité les plantes de serre de MM. Bordier et Vaudier, au milieu desquelles trônent un Cicas, aux feuilles si fines, et un gigantesque Musa. Les Begonias des mêmes et de MM. Vaudier, de Montlévéque, et Gorenflot.

Qui eût dit en voyant le Begonia il y a quelques années, que nos horticulteurs seraient arrivés à une telle perfection?

Bien jolis aussi les massifs de Coléus de MM. Berger et Lagny; les Géraniums de M. Masson, aux coloris si brillants et aux fleurs si régulières; les Chrysanthèmes, les Dalhias, Œillets et Clématites des mêmes et de M. Pichon.

Les fleurs coupées ont charmé toutes les visiteuses, et nous avons entendu bien des éloges adressés à MM. Vaudier, Bordier, Maufras, Thomas et Retourné.

Une mention spéciale à M. Thomas, qui nous apporte 50 variétés de Roses au moment où elles sont si rares; à

côté, M. Masson, auquel ses *Streptocarpus* et *Dahlias Cactus* ont valu la médaille du Dr Pigeaux.

Où trouver quelque chose de plus pittoresque et de plus gracieux que les jardinières rustiques, on pourrait ajouter artistiques, de M. Budin ?

Les légumes sont rares, mais la qualité supplée à la quantité. MM. Gorenflot, Gomot et Choron sont passés maîtres dans cette culture.

De l'exposition de M. Pecquet, je ne dirai qu'un mot : à l'unanimité, le jury lui adresse des félicitations.

Il a beaucoup admiré aussi l'ensemble des lots de M. Pichon, dont les arbres à fruits et les conifères ne laissent rien à désirer.

Les gelées du printemps dernier nous avaient fait craindre un instant l'absence des fruits. M. Gravier, qui en présente 160 variétés; MM. Pecquet, Jolibois, Gorenflot, Pichon et Choron ont voulu nous prouver que, même dans les plus mauvaises années, ils savaient récolter. Ils ne pouvaient nous faire un plus grand plaisir.

L'industrie est dignement représentée. Je ne puis vous citer les noms de tous les exposants, mais le jury s'est montré fort satisfait des outils de M. Leroux, de Senlis; des serres et châssis de M. Dreux, de Presles.

Après un long et minutieux examen, les récompenses ont été ainsi attribuées :

#### **Horticulteurs-Marchands.**

Prix d'honneur, offert par la Ville de Senlis (médaille commémorative et prime de 100 fr.) : M. BORDIER, horticulteur à Senlis, pour l'ensemble de son exposition.

2<sup>e</sup> prix d'honneur, offert par M. le prince de Radziwill (médaille commémorative et prime de 50 fr.) : M. VAUDIER, horticulteur à Senlis, pour l'ensemble de son exposition.

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par le Département de l'Oise : M. BUDIN, horticulteur à Senlis, — Jardinières rustiques, Fleurs coupées et lots de Graines.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Dupuis, conseiller général : M. CHORON, horticulteur à Senlis, — Fruits et Légumes.

#### **Pépiniéristes.**

Prix d'honneur, offert par M. Gaillard, député (médaille commémorative et prime de 100 fr.) : M. PICHON, à Villers-Saint-Paul, pour l'ensemble de son exposition.

2<sup>e</sup> prix d'honneur, offert par M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild (médaille commémorative et prime de 50 fr.) : M. GRAVIER, à Vitry-sur-Seine, 160 variétés de fruits.

#### **Amateurs et Jardiniers de Maison bourgeoise.**

Prix d'honneur, offert par M<sup>sr</sup> le duc d'Aumale (médaille commémorative et prime de 100 fr.) : M. VAUDIER, jardinier-chef chez M. de Pontalba, à Montlévêque, pour l'ensemble de son exposition.

2<sup>e</sup> prix d'honneur, offert par M. Thirion, président (médaille commémorative et prime de 50 fr.) : M. GORENFLOT, jardinier chez M. Fremindity, à Valgenceuse.

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par la Compagnie du Nord : M. Sylvain BERGER, jardinier-chef chez M<sup>me</sup> la baronne de Saint-Didier, à Chantilly, — *Coleus* et *Œillets*.

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par le Ministre de l'Agriculture, au nom du Gouvernement : M. JOLIBOIS, propriétaire à Silly-le-Long, pour l'ensemble de son exposition.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Franck Chauveau, sénateur : M. LAGNY, jardinier chez M<sup>me</sup> de Par-seval, — *Coleus* et *Reines-Marguerites*.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Corbon, conseiller d'arrondissement : M. MAUFRAS, jardinier chez M<sup>me</sup> de Clinchamp, à Saint-Firmin, — Fleurs coupées.

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe, offerte par M. Bourdilliat, conseiller d'arrondissement : M. MASSON, jardinier-chef chez M<sup>me</sup> Rouget, à Vineuil, — *Géraniums* variés.

Médaille de vermeil du Dr Pigeaux : M. MASSON, ci-dessus nommé, — Vulgarisation des *Streptocarpus* et *Dahlias Cactus*.

Médaille de vermeil de 3<sup>e</sup> classe, offerte par M. Serrin, conseiller général : M. HAINE, chez M. Lefranc, à Vineuil, — Fruits variés.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. le baron de Morell : M. GOMOT, à Senlis, — Légumes et Fruits.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe, offerte par le Ministre de l'Agriculture, au nom du Gouvernement : M. THOMAS, à Neuilly-en-Thelle, — Roses coupées.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Chopinet, conseiller d'arrondissement : M. POUILLARD, propriétaire à Senlis, — Fruits et Raisins.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. RETOURNÉ, à Neuilly-en-Thelle, — Fleurs coupées.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. THOMAS, à Chamant, — Fleurs coupées.

**Jardiniers de grands Etablissements  
non consacrés au Commerce.**

Prix d'honneur, offert par M. le baron Gustave de Rothschild (médaille commémorative et prime de 400 fr.) : M. PECQUET, jardinier-chef à l'Hôpital général de Senlis, — Légumes et Fruits.

**Industriels.**

Prix d'honneur, offert par M. Thirion, président (médaille commémorative et prime de 50 fr.) : M. LEROUX, quincaillier à Senlis, pour l'ensemble de son exposition.

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par M. Thiénard, conseiller d'arrondissement : M. LOUIS DREUX, à Presles, — Châssis, Serres, Kiosque et Clôtures.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. ABONDANCE, à Paris, — Lot de Paillassons et Claies à ombrer.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. GAYE-BATTON, à Clermont, — Lot de Pots à fleurs.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. MARÉCHAL, à Paris, — Lot de Cloches en verres montées sur plomb.

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. HOCHARD, à Paris, — Lot de Café et Vanille.

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. LOVIS, à Paris, — Floral et Poudre insecticide.

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. ALNY, à Ermenonville, — Lot de Terres de bruyère variées.

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. MONIN, à Paris, — Lot de Savon végétal.

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. FRANQUET, à Paris, — Optique.

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. FOURNIER, à Taverny, — Lot de Paillassons.

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. DUBREUIL, à Paris, — Le journal *La France agricole et horticole*.

**Catégorie des Instituteurs.**

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe, offerte par M. Roblin, conseiller d'arrondissement : M. LAVALLÉE, à Borest, — Manuscrit sur l'Enseignement horticole.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. DHIRSON, à Villers-Saint-Christophe, — Manuscrit sur la Fabrication du Cidre.

**Catégorie imprévue : Encouragement à l'Apiculture.**

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Vantroys, vice-président : M. MOREL, à Senlis, — Ruche à Cadre mobile et produits.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. BILLON, — Ruche à Cadre mobile.

Nous sommes heureux d'avoir, cette année, à distribuer des médailles pour longs services, à quatre de nos Sociétaires :

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Moquet, conseiller général : M. PONGEON, 39 ans de services au château de Chaâlis.

Médaille de vermeil, offerte par M. Turquet, conseiller d'arrondissement : M. DELAPLACE, 27 ans de services chez M<sup>me</sup> d'Avessent, à Chamant.

Médaille d'argent, offerte par M. Morel, vice-président : M. MASSON, 15 ans de services chez M<sup>me</sup> Rouget, à Vineuil.

Médaille d'argent, offerte par M. Berdin, conseiller général : M. POLLY, 42 ans de services chez M. Roland, à Senlis.

Depuis longtemps déjà, la Société a établi un examen spécial pour les garçons jardiniers.

M. GALLOIS ayant demandé, cette année, à se présenter devant la Commission instituée à cet effet, a subi son examen le 4 septembre dernier.

A l'unanimité, les Membres de la Commission lui décernent la mention *très bien* et une médaille de vermeil, offerte par M. Cuvinot, sénateur.

Je ne puis clore ce rapport d'une façon plus agréable qu'en me faisant l'interprète des Membres du Jury et de la Société tout entière, qui adressent à M. Lozet, notre si dévoué jardinier-professeur, remerciements et félicitations, pour le talent remarquable qu'il a déployé dans l'organisation de l'Exposition.

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Creil.

RÉUNION DU 28 AOUT 1892.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Pichon, vice-président.

M. Pichon présente M. DESABIE, notaire à Creil, qui demande à faire partie de la Société.

M. Pichon présente une collection de Reines-Marguerites de différents coloris, qui sont remarquables par la grosseur des fleurs et la nouveauté des nuances obtenues. — Il est décerné à M. Pichon une *mention très honorable*.

La Section émet le vœu que les examens des élèves des Ecoles communales portent à l'avenir sur des sujets plus à la portée des enfants. L'examen de cette année ayant été encore, malgré les réclamations faites, jugé trop difficile.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à trois heures et demie.

**Conformément au Règlement,  
les Leçons d'horticulture sont suspendues  
pendant le mois d'Octobre.**

### Réunion des Sections pendant le Mois d'Octobre.

Senlis.....	Dimanche 2, à deux heures et demie.
Crépy-en-Valois .....	— 9, à deux heures, à l'Ecole communale.
La Chapelle-en-Serval..	— 16, à deux heures, à la Mairie.
Betz.....	Jeudi 20, à deux heures, à la Mairie.
Pont-Sainte-Maxence..	Dimanche 23, à dix heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville.
Creil.....	— 23, à deux heures, à la Mairie.
Nanteuil-le-Haudouin .	— 30, à deux heures, à la Mairie.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1883, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.